

CURRICULUM VITAE
Dr Erkki Kourula
Juge, Cour pénale internationale (CPI)

Date de naissance : le 12 juin 1948

Etat civil : Marié à Dr Pirkko Kourula, deux enfants

Langues parlées : finnois, anglais, français, russe, suédois et allemand.
Espagnol et néerlandais (aptitude à comprendre)

Education et qualifications : Docteur *ès* lettres en droit international (Oxford)
Diplôme d'études approfondies en droit (Helsinki)
Maîtrise en droit (Helsinki)

Qualification pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires

Expérience professionnelle :

Juge, Cour pénale internationale (Section des appels) (2003 -)

Directeur général des Affaires juridiques, Ministère des Affaires étrangères (2002 - 2003)

Ambassadeur, Représentant permanent de la Finlande auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg (1998-2002)

Directeur général adjoint des Affaires juridiques, Ministère des Affaires étrangères (1995-1998)

Ministre conseiller et Conseiller juridique, Mission permanente de la Finlande auprès des Nations Unies, New York (1991-1995)

Directeur, Direction du Droit international public, Ministère des Affaires étrangères (1989-1991)

Conseiller et Conseiller juridique, Ministère des Affaires étrangères (1986-1989)

Fonctions académiques diverses dans les domaines du droit international public, du droit constitutionnel et du droit administratif (Université de Helsinki, Université d'Oxford, Académie de Finlande et Nations Unies/Genève, 1972-1982, 1984-85)

Professeur de droit international public, Université de Laponie, Rovaniemi (1982-83)

Juge de première instance (1979)

Juge à la Cour pénale internationale :

Elu en tant que Juge à la Cour pénale internationale lors de la première élection, février 2003 ;

Désigné Juge à la Section des appels ;

Appelé pour exercer à temps plein à la Cour pénale internationale en novembre 2003 et a été activement impliqué depuis lors ;

A consacré une grande partie de son temps à la préparation du Règlement de la Cour et a été le président du groupe de travail des Juges sur la rédaction dudit Règlement ; a été impliqué non seulement dans la préparation du rapport sur le Règlement de la Cour présenté à l'Assemblée des Etats parties mais aussi, avec d'autres Juges, dans la présentation dudit Règlement à l'Assemblée des Etats parties qui a eu lieu au mois de septembre 2004 ;

A été élu par les juges de la Section d'appel pour occuper les fonctions de juge d'appel au sein du Comité consultatif chargé de la révision des textes ;

A également occupé les fonctions de coordinateur sur les questions relatives aux victimes au sein des juges, un domaine d'étude d'une grande importance ; a activement participé à la diffusion des activités de la Cour en effectuant des présentations au siège même de la Cour mais aussi à l'extérieur (représentant le Président de la Cour, notamment dans le cadre de la réunion de l'Union interparlementaire à Manille en début d'année, de même qu'à Tokyo, Prague, Stockholm, Kiev, Helsinki, Rome, Oslo et Paris) ;

A été membre actif au sein de nombreux groupes de travail de la Cour et a généralement été le défenseur vigoureux de questions qu'il lui semble devoir être traitées au sein de la Cour ; a contribué activement à toutes les questions qui se sont posées et qui doivent être traitées par les Juges (par exemple le Code d'éthique judiciaire) et par la Section d'appel et a joué un rôle énergique et continu dans le suivi des projets importants en cours.

Autres fonctions juridiques :

Agent du Gouvernement finlandais auprès de la Cour européenne des Droits de l'Homme (Strasbourg) (2002-2003) ;

Agent du Gouvernement finlandais auprès de la Cour de justice des Communautés européennes (Luxembourg) (2002-2003).

Commissions, conférences et missions :

Président de la délégation finlandaise à la Commission préparatoire de la Cour pénale internationale ;

Président à la Conférence diplomatique de plénipotentiaires des Nations Unies (à Rome) sur la création d'une cour pénale internationale (membre du Bureau élargi et président du groupe de travail sur les questions de compétence) (1994-1998) ;

Président du groupe de travail relatif à la création de la Cour pénale internationale à Syracuse (1995 et 1996) et participant aux consultations informelles sur la création d'une Cour pénale internationale à Zutphen (1998) ;

Président du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation (1994) ;

Conseiller pour le président du groupe de travail sur la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres (1993-1995) ;

Membre de la délégation finlandaise à l'Assemblée générale des Nations Unies (Sixième Commission) (1986-90 et 1995-97).

Conseil de l'Europe :

- Rapporteur sur les relations du Conseil de l'Europe avec l'ONU (1999-2002) ;
- Président du Groupe de rapporteurs sur les droits de l'homme et sur les minorités nationales (2000-2002) ;

Président d'une mission finlandaise pour l'évaluation du fonctionnement du TPIR (Arusha, 1998) et membre de la délégation ministérielle auprès du TPIY (La Haye, 1997) ;

Participation à un nombre important de conférences, symposiums et séminaires sur le droit international public, notamment sur le droit humanitaire et le droit pénal, ainsi que sur le droit des organisations internationales et les droits de l'homme, y compris l'Académie de Droit International de La Haye, (1972, 1975 et 1977).

Publications :

The Identification and Characteristics of Regional Arrangements for the Purpose of the United Nations Charter (thèse de doctorat, Oxford) ;

Contributions à de nombreux articles et publications sur des questions pertinentes relatives à la mise en œuvre du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, y compris s'agissant des victimes, ainsi que sur les activités des Nations Unies et de ses organes, les systèmes de sécurité collectifs, le maintien de la paix et les aspects civils de la gestion des crises ;

Nombreuses présentations sur des sujets divers relatifs au droit international public auprès des universités et institutions dans nombres de pays européens et asiatiques et aux Etats-Unis ainsi qu'auprès des Nations Unies.